

Renforcer la promotion de la santé et la prévention en pharmacie

Position de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse

25.08.2026 (remplace la position du 18.01.2018)

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse demande que l'ensemble de la population puisse accéder, en pharmacie, à des mesures de promotion de la santé et de prévention fondées sur des données scientifiques, coordonnées à l'échelle nationale et proposées dans des conditions équitables. En tant que points de contact compétents, les pharmacies doivent être davantage associées aux soins de base et à la collaboration interprofessionnelle. pharmaSuisse demande également le développement de nouveaux modèles de soins et de financement ainsi qu'une meilleure coordination nationale des programmes existants. Enfin, afin de renforcer durablement la prévention et la promotion de la santé, elle salue la relance du débat politique sur la création d'une base légale.

Contexte

Les maladies non transmissibles (MNT), telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, le cancer ou les troubles psychiques, représentent la principale charge de morbidité en Suisse. Or, il est établi que des mesures efficaces de promotion de la santé et de prévention permettraient de retarder ou d'éviter l'apparition de près de la moitié des MNT^{1,2}. Le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques renforcent encore la nécessité d'agir. La stratégie nationale *Prévention des maladies non transmissibles* et d'autres programmes de prévention indiquent la voie à suivre, mais leur mise en œuvre demeure hétérogène d'un canton à l'autre et insuffisamment coordonnée sur le plan structurel. Dans son rapport³ du 25 février 2026, le Conseil fédéral constate l'absence d'une base légale claire et d'une mise en œuvre cohérente de la prévention dans le domaine des soins (PDS).

Rôle des pharmacies

En tant que points de contact facilement accessibles, dotés des compétences nécessaires et présents sur l'ensemble du territoire, les pharmacies sont particulièrement bien placées pour jouer un rôle essentiel dans la promotion de la santé et la prévention. Elles proposent d'ores et déjà des services couvrant l'ensemble du spectre de la prévention (de la prévention primaire à la prévention tertiaire):^{4,5}

- Conseils en matière d'alimentation, d'activité physique, de sevrage tabagique et d'autres thèmes liés à la santé
- Vaccinations
- Bilans de santé et dépistages (p. ex. santé cardiaque, diabète, cancer colorectal)
- Analyses de médication systématiques
- Programmes visant à améliorer l'observance thérapeutique (p. ex. [MyCareStart](#))

Le dépistage du cancer colorectal, réalisé depuis 2013 en pharmacie selon des critères de qualité fondés sur des données probantes, constitue un exemple de prévention passant par les officines.^{6,7} Bien qu'il soit reconnu qu'un dépistage régulier réduit de moitié la mortalité, cette prestation est encore inexistante dans certains cantons.^{8,9} Le dernier baromètre de la santé montre que l'intérêt de la population pour les offres de dépistage en pharmacie est quatre fois supérieur à leur utilisation actuelle. L'absence de prise en charge des coûts par l'assurance-maladie est la raison la plus fréquemment invoquée.¹⁰

Le 2^e volet de mesures de maîtrise des coûts a marqué un tournant important pour les mesures de prévention en pharmacie ([art. 26 LAMal](#)). Toutefois, pour chaque prestation, une demande complète doit être déposée auprès de la commission compétente afin d'obtenir sa prise en charge par l'AOS. Une première étape importante sera franchie dès 2027: les pharmaciennes et pharmaciens pourront alors administrer des vaccins sans ordonnance médicale, à la charge de l'AOS.^{11,12}

La même procédure s'appliquera également aux dépistages du cancer colorectal. En revanche, aucun financement supplémentaire n'est actuellement prévu pour d'autres prestations dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention, en raison de la lourdeur des procédures de demande.

Revendications

Ces obstacles structurels emp chent les pharmacies de d ployer pleinement leur potentiel. Afin de garantir un acc s  quitable et syst matique, dans les pharmacies,   des prestations de promotion de la sant  et de pr vention fond es sur des donn es probantes, la Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse formule les revendications suivantes:

Am lioration des conditions-cadres

1. Ancrer les pharmacies comme un pilier incontournable des soins de base

Une pr vention efficace n cessite des soins de premier recours solides et couvrant l'ensemble du territoire. Les pharmacies doivent  tre int gr es syst matiquement   l'**agenda des soins de base** et la collaboration interprofessionnelle doit  tre renforc e.

2. Am liorer la coordination nationale – impliquer syst matiquement les pharmacies

La coordination nationale entre les strat gies et les activit s cantonales doit  tre renforc e sans d lai. Les pharmacies doivent  tre int gr es   titre obligatoire dans les programmes et les mesures – en particulier dans les programmes de d pistage comme ceux consacr s au cancer colorectal.

3. Base l gale pour renforcer la promotion de la sant  et la pr vention

De meilleures conditions-cadres sont n cessaires pour promouvoir des mesures efficaces de pr vention des maladies et de promotion de la sant . pharmaSuisse soutient donc le lancement d'un nouveau d bat politique visant    laborer une base l gale.

Am lioration des bases de financement

4.  galit  de traitement pour tous les professionnels de sant  qualifi s

Il n'est pas logique que, pour chaque prestation obligatoire d j  pr vue par la LAMal, les pharmaciens doivent d poser une demande distincte de prise en charge des co ts. En cas de contestation sur les prestations, un examen des crit res EAE peut  tre demand    tout moment.

5. Promotion de mod les innovants de prise en charge et de financement

La promotion de la sant  et la pr vention sont tributaires d'un financement durable, raison pour laquelle, comme l'exige le Conseil f d ral, il est n cessaire de d velopper les mod les de financement. pharmaSuisse s'engage en outre pour que les pharmacies soient int gr es, aussi bien aux mod les de soins innovants qu'aux assurances compl mentaires et aux mod les d'assurance alternatifs (MAA), avec des offres adapt es.

Contact: PublicAffairs@pharmaSuisse.org

¹ Office f d ral de la sant  publique. **Faits et chiffres : Maladies non transmissibles.**

² Stucki et al. (2025). **Kosten den  bertragbaren und nicht bertragbaren Krankheiten sowie Kosten der Risikofaktoren  bergewicht/Adipositas und Bewegungsmangel in der Schweiz [Schlussbericht, r sum  en fran ais]** Office f d ral de la sant  publique

³ Pr vention dans le domaine des soins. **Rapport du Conseil f d ral donnant suite aux postulats 22.3671 Wasserfallen Flavia du 16 juin 2022 et 24.4413 Maret Marianne du 18 d cembre 2024.**

⁴ Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse. Votre pharmacie vous conseille **Prestations – section pr vention**

⁵ Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse. Faits et chiffres – Pharmacies suisses, Fait n 1 **« Conseil, suivi, prise en charge et pr vention »**, Fait n 5 **« Le potentiel des pharmacies »**

⁶ Ruggli M, Stebler D, Gasteiger M, Trottmann M, Hochuli P, Telser H, Vaucher F. Experience with a colorectal cancer campaign in Swiss pharmacies. *Int J Clin Pharm.* 2019 Oct;41(5):1359-1364. doi: 10.1007/s11096-019-00899-z. Epub 2019 Sep 28. PMID: 31564044

⁷ Albers B, Auer R, Selby K and Clack L (2025) Organized Colorectal Cancer Screening Programs in Switzerland – Quo Vadis?. *Int. J. Public Health* 70:1608183. doi: 10.3389/ijph.2025.1608183

⁸ Swiss Cancer Screening. Brochures sur le cancer colorectal: **  partir de 50 ans, je m'informe ! Le d pistage du cancer du c lon**

⁹ Swiss Cancer Screening. **Programmes de d pistage du cancer dans votre r gion**

¹⁰ Sondage Sotomo: **Barom tre de la sant  2025**

¹¹ Communiqu  de presse de l'OFSP du 11.06.2026 **« Assurance de base:  conomies de 92 millions de francs par ann e gr ce   la baisse des tarifs pour les analyses de laboratoire et   un acc s facilit  aux vaccinations »**

¹² Communiqu  de presse de pharmaSuisse du 11.06.2026 **« pharmaSuisse salue la d cision du DFI: les vaccinations effectu es en pharmacie devraient pouvoir  tre rembours es par l'assurance de base »**